

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 12 | No. 12 | Décembre 2024



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

AVIS PUBLIC

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

PROGRAMMATION DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE LA DÉTENTE

Célébrations de Noël

Cette année, la **célébration de Noël**
du 24 décembre sera à 16 h 30
et pour bien terminer l'année nous
aurons une **messe familiale**
le 31 décembre à 16 h.

Bienvenue à tous !
L'équipe d'animation locale !



D'ICI LE 31 JANVIER 2025

N'OUBLIEZ PAS DE RECYCLER VOTRE SAPIN DE NOËL.

DÉGARNISSEZ-LE COMPLÈTEMENT
(GLAÇONS, CORDES, CROCHETS, ATTACHES,
CLOUS, ETC.) PUIS APPOORTEZ-LE À VOTRE
POINT DE DÉPÔT MUNICIPAL.



Point de dépôt:

En face du
garage municipal
86, rue Langevin
Sainte-Hénédine

Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2024

- Contrat déneigement cours 2024-2025
- Autorisation demande de soumission nettoyage puits P-1 et P-2
- Attestation raccordement temporaire d'urgence puits d'essai et suivi essai de pompage
- Adoption d'une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que langue officielle
- Avis de motion et dépôt projet règlement modifiant le règlement de gestion contractuelle
- Avis de motion et dépôt projet règlement sur la régie interne de séance du conseil
- Attestation dépôt états financiers au 30 septembre 2024 et prévision d'ici la fin de l'année
- Appui à la Grande semaine des tout petits



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 18 NOVEMBRE 2024

- Autorisation nettoyage des puits P-1 et P-2 pour diminuer le problème de colmatage des filtres au sable vert
- Exercice d'un droit de préemption sur immeuble du 106 rue Langevin

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général & greffier-trésorier)



QUE :

Le conseil municipal a adopté lors de la séance du 2 décembre 2024, les règlements numéros 466-24 et 467-24.

L'objet de ces règlements est de :

- Régler la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Ste-Hénédine.
- Modifier le règlement sur la gestion contractuelle et abroger le règlement 434-21.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement en se présentant au bureau municipal situé au 1299, route Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine aux heures habituelles de bureau.

Donné à Sainte-Hénédine ce 4^e jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général & greffier-trésorier)



QUE :

Le conseil municipal décrète les dates suivantes pour les séances ordinaires du conseil municipal en 2025 soit :

13 janvier 2025	7 juillet 2025
3 février 2025	4 août 2025
3 mars 2025	8 septembre 2025
7 avril 2025	1 ^{er} octobre 2025
5 mai 2025	10 novembre 2025
2 juin 2025	1 ^{er} décembre 2025

Les séances auront lieu à la salle du conseil du Centre Municipal située au 1299, route Sainte-Thérèse

Donné à Sainte-Hénédine ce 3^e jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.



Le congé de Noël s’amorce pour nos 176 élèves après un mois de décembre rempli. En effet, les classes de première année, 1^{re} et 2^e ainsi que celle de 2^e et 3^e année ont mis sur pied un musée de Noël. Début décembre, chaque élève devait fabriquer une décoration de Noël. Pour certain, ce projet était en lien avec un exposé oral qu’il devait présenter dans sa classe. Lorsque tous les projets furent rassemblés dans la bibliothèque, les petits avec l’aide de leurs enseignants ont reçu la visite des parents, grands-parents et amis pour admirer leurs chefs-d’œuvre. Les enfants étaient fiers d’expliquer les étapes de fabrication de leurs décorations.

Lors de la dernière semaine, plusieurs activités ont été mises en place par l’équipe-école. Des déjeuners, journée pyjama, bingo et jeux de société furent quelques-uns des divertissements offerts. Un horaire double s’est tenu lors du 19 décembre marquant ainsi la dernière journée avant le congé de Noël. Cette journée s’est clôturée avec le service du traditionnel repas du réveillon. Encore une fois, ce sont les merveilleuses cuisinières du Marché L. Fournier qui ont concocté ce délicieux repas des Fêtes.

Enfin, l’école est à la recherche de personnes qui voudraient s’inscrire sur une liste à contacter pour faire du remplacement au service de garde. Si vous êtes intéressé, soumettez votre nom à : decouverte@cssbe.gouv.qc.ca



De plus, l’école est également à la recherche de bénévoles pour notre bibliothèque scolaire. Parents ou grands-parents qui ont des disponibilités en journée, merci de communiquer au secrétariat de l’école en composant le 418 386-5541 poste 71460

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédiène Inc.



Dans la cuisine... **CHAUD DEVANT!**

Saviez-vous qu’un tiers des incendies prennent naissance dans la cuisine? Pour les prévenir :

- ✓ Ne laissez aucun objet sur la cuisinière ni dans le four lorsqu’ils ne sont pas utilisés.
 - ✓ Pour chauffer de l’huile, préférez une friteuse avec thermostat. (Évitez les chaudrons!)
 - ✓ Éteignez vos appareils si vous quittez la cuisine ou la maison.
 - ✓ Ayez un extincteur dans la cuisine et sachez comment l’utiliser en cas d’urgence.
- ⚠ Si un chaudron prend feu :
- Placez un couvercle sur les flammes pour couper l’air.
 - N’utilisez jamais d’eau!
- 📞 Et surtout, appelez les pompiers même si le feu semble maîtrisé!

Protégez votre maison et vos proches! ❤️

ARRÊTER DE FUMER OU DE VAPOTER ÇA SE FÊTE !



5 000 \$

EN ARGENT À GAGNER*

INSCRIS-TOI
JUSQU’AU 3 FÉVRIER

DEFITABAC.CA



DÉFI
J’ARRÊTE,
J’Y GAGNE!

Une réalisation de :



En partenariat avec :





Que cette nouvelle année vous apporte joie, santé et prospérité. *Bonne année 2025!*



L'équipe d'animation locale : Monique L., Louise N., Sr. Andrée, Sylvie L., Mélanie J. et Lucie R.

OFFRES D'EMPLOIS
TERRAIN DE JEUX DE
SAINTE-HÉNÉDINE
FAIS PARTIE DE
L'ÉQUIPE!

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES :

- ANIMATEUR
- AIDE-ANIMATEUR
- ACCOMPAGNEUR
- SAUVETEUR
- COORDONATEUR
- FAIS PARVENIR TON CV AU
LOISIRS-STHE@HOTMAIL.COM
AVANT LE 30 JANVIER 2025



OPÉRATION
NATIONALE
CONCERTÉE

29 novembre 2024
au 2 janvier 2025

Alcool ou drogue,
on ne conduit pas.

.....
**FIN DE LA
LOCATION
GRATUITE DE
CONTENEURS**



Entreprises,
vous devez prévoir le vôtre
pour le 1er janvier 2025.

Êtes-vous prêts?



Nous vous encourageons à
contacter votre fournisseur actuel
afin de discuter des modalités ou
à rechercher d'autres
fournisseurs, selon vos
préférences, pour répondre à vos
besoins.

À compter du 1er janvier 2025, vous
aurez deux options pour continuer à
gérer vos matières recyclables :

- **Louer** un conteneur bleu identifié
pour le recyclage auprès de
l'entreprise de votre choix.
- **Acheter** un conteneur bleu pour
répondre à vos besoins de
recyclage.

L'important, c'est que vous
poursuiviez vos bonnes pratiques
en gestion de vos matières
recyclables pour **rester conforme**
au Règlement provincial Q2 r46.01.



HORAIRE EXCEPTIONNEL

Point de service de la SAAQ
situé à Sainte-Marie



➤ Fermeture sur l'heure des repas pendant 2 jours

Mardi 17 décembre

De 9 h 30 à 12 h

Fermé – 12 h à 13 h

De 13 h à 15 h 30

Mercredi 18 décembre

De 9 h 30 à 12 h

Fermé – 12 h à 13 h

De 13 h à 15 h 30

Pour les autres jours, le point de service
restera ouvert selon les heures habituelles.

Le 6 décembre, 80 enfants
ont participé à l'activité
de l'arbre illuminé.

Un tirage a été fait avec
les coupons-réponse du
rallye.

Félicitations à
HENRY DRAPEAU
qui se mérite un
bonhomme de
neige dansant!

Merci à tous d'être venus!

Joyeuses Fêtes!



RAPPELS IMPORTANTS : N'OUBLIEZ PAS QU'EN 2025



Pour les **travaux de construction ou rénovation**, vous devez obtenir un permis auprès de la municipalité pour vos travaux. Sont exclus de permis les travaux d'entretien, d'électricité, de plomberie et de ventilation.



Pour faire un **feu extérieur** sauf les feux de cuves, de barils ou de foyers avec pare-étincelles, vous devez obtenir un permis de feu. Le ministère de l'Environnement interdit d'émettre des permis pour les feux de matériaux de construction ou de déchets divers. Seuls les branches et le foin sont autorisés.



Pour les **piscines résidentielles**, il est interdit d'installer ou remplacer une piscine extérieure sans avoir obtenu un permis de la municipalité. Il n'y a aucun droit acquis pour les piscines installées sans permis. Vous avez l'obligation de mettre votre installation conforme comprenant l'accès et le deck pour éviter les noyades comme prévu à la réglementation provinciale. Voir le document de référence mis sur le site de la municipalité au www.ste-henedine.com.



Enfin pour les **chiens**. Si vous avez un chien de 3 mois et plus que vous résidez sur le territoire de la municipalité, vous devez l'enregistrer selon le règlement provincial en vigueur. Des amendes importantes de 250 \$ à 1500 \$ sont prévues en cas d'infraction. Plus de 200 chiens sont actuellement enregistrés à la municipalité. En cas de décès ou de vente ou cession, vous devez nous aviser pour mettre votre dossier à jour sans frais. Le port de la médaille est requis en tout temps pour nous permettre d'identifier le chien en cas de perte. Il est possible de la remplacer en nous avisant. Le formulaire d'enregistrement est disponible sur le site de la municipalité au www.ste-henedine.com

Pour obtenir les différents permis vous pouvez transmettre votre demande par courriel à info@ste-henedine.com ou appeler au bureau municipal à 418 935-7125.

STATIONNEMENT DE NUIT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public, **entre 23 h et 7 h** pendant la période **du 15 novembre au 31 mars inclusivement** et ce, sur tout le territoire de la municipalité.



Quiconque contrevient à cette interdiction commet une infraction et est passible d'une amende de 50 \$, plus les frais et des frais de remorquage du véhicule si requis.



PARCE QU'UN INCENDIE, CE N'EST PAS UN CADEAU !



Le temps des Fêtes est la période de l'année tout indiquée pour décorer et pour cuisiner. Les guirlandes, les sapins et les bougies ornent les maisons, alors que les bonnes odeurs de nourriture se répandent dans toutes les pièces. En cette période de réjouissances, nous vous rappelons les bons comportements à adopter afin de célébrer en toute sérénité.

Le Service incendie de Ste-Hénédine rappelle les conseils de sécurité suivants :



Arbre de Noël (artificiel et naturel)

- Installer votre arbre de Noël loin des sources de chaleur (plinthes électriques, chauffage d'appoint, foyer, etc.).
- Éteindre les lumières de votre arbre de Noël avant d'aller dormir et lorsque vous quittez la maison.
- Couper la base de votre arbre naturel d'environ un centimètre avant de le placer dans un récipient rempli d'eau.
- Maintenir en tout temps un bon niveau d'eau à la base de votre arbre naturel pour éviter qu'il ne se dessèche.
- Entreposer votre arbre naturel à l'extérieur et à l'ombre après la période des Fêtes pour éviter son dessèchement jusqu'à ce qu'il soit ramassé lors de la collecte.
- Éloigner l'arbre desséché, du bâtiment, balcon, issue, matériaux combustibles.



Bougies et lumières

- Éteindre les lumières de vos décorations intérieures et extérieures avant d'aller dormir et lorsque vous quittez la maison.
- Placer les bougies hors de la portée des enfants ou des animaux et où elles ne risquent pas d'être renversées.
- Protéger les flammes des bougies par un contenant incombustible.
- Éteindre toutes les bougies avant de quitter une pièce ou d'aller dormir.
- Utiliser une rallonge multiprise munie d'un système de protection contre les surintensités afin de brancher plusieurs appareils et/ou jeux de lumière.
- Privilégier des bougies à pile ainsi que des jeux de lumière DEL.
- Garder toutes les décorations loin des flammes nues et d'autres sources de chaleur comme les ampoules, jeux de lumière et les radiateurs, etc.
- Ne mettre aucune bougie à flamme nue dans les arbres de Noël.



Sorties de secours

- S'assurer que toutes les sorties de secours, fenêtres et balcons de votre domicile soient visibles, accessibles et bien déneigées jusqu'à la voie publique.
- Lorsque vient le temps de choisir l'emplacement de votre arbre et vos décorations de Noël, s'assurer de ne pas obstruer les moyens d'évacuation de votre logis.
- Toujours garder les entrées dégagées (pas d'encombrement devant les portes).



Cuisine

- Utiliser un minuteur pour ne pas oublier vos plats qui cuisent sur ou dans la cuisinière/appareil de cuisson.
- Surveiller en tout temps la cuisinière/appareil de cuisson lors de la préparation des repas..
- S'assurer d'éteindre la cuisinière/appareil de cuisson lorsque vous quittez la maison.
- S'assurer de toujours avoir un extincteur fonctionnel à portée de main.



L'utilisation des outils technologiques (batterie/pile lithium-ion)

Un nombre croissant d'appareils utilisés quotidiennement sont alimentés par des batteries/piles au lithium-ion. Peu de citoyens se doutent que les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs portables, les trottinettes ou les vélos électriques peuvent être la source d'un incendie.

Voici quelques conseils d'utilisation pour vos appareils électroniques :

- Vérifier que la batterie/pile de l'appareil ne soit pas endommagée. Lorsque vient le temps de remplacer la batterie/pile, entreposer les anciennes batteries/piles dans des contenants incombustibles loin de la chaleur. Veiller à recycler les déchets dangereux dans les écocentres.
- Utiliser un modèle de chargeur qui respecte les normes de sécurité du Canada sur l'électricité et homologué pour l'appareil.
- Protéger la batterie/pile des sources potentielles de chaleur pendant des périodes prolongées et éviter les contacts avec l'eau.
- Demeurer présent dans votre logis lors de la recharge d'un appareil et respecter le temps maximal prévu pour la recharge.
- Lire les instructions du fabricant et respecter celles-ci.



Article de fumeur

- Prévoyez un cendrier à l'extérieur pour vos invités, vous pouvez improviser avec une boîte de conserve avec du sable humecté d'eau qui repose sur une surface incombustible à l'abri du vent.
- N'oubliez pas de vider régulièrement le contenu afin de ne pas accumuler les mégots en grande quantité dans votre cendrier.



Adopter les bons comportements permet de tenir sa famille à l'écart des risques parce qu'on vous rappelle qu'un incendie, ce n'est pas un cadeau.

Le Service incendie de Ste-Hénédine vous souhaite à toutes et à tous un heureux et sécuritaire temps des Fêtes!

LES COMMANDEMENTS DE L'EMBALLAGE CADEAU ÉCOLO

- 1. Tu n'achèteras point de matériel neuf.**
Cherche dans tes placards et utilise ce que tu possèdes déjà : choux, rubans, papiers de soie ou boîtes à chaussure.
- 2. Tu réduiras la quantité d'emballage.**
Choisis des boîtes ajustées, limite les rubans superflus et regroupe les petits cadeaux dans un seul contenant.
- 3. Tu créeras avec ce qui t'entoure.**
Découpe des étiquettes élégantes dans de vieux calendriers, essaie le furoshiki, cet art japonais d'emballage avec un tissu, ou donne une seconde vie à un vieux sac en papier en le décorant avec des dessins... Il n'y a pas de limite!
- 4. Tu recycleras avec discernement.**
Une fois la fête terminée, trie et conserve ce qui pourra servir encore et encore.
- 5. Tu célèbreras la beauté de ton ingéniosité!**





LOISIRS STE-HÉNÉDINE

Programmation des loisirs Hiver 2025

Responsable des loisirs
Patricia Labbé
loisirs-sthe@hotmail.com
(418) 935-7125

Période
d'inscriptions

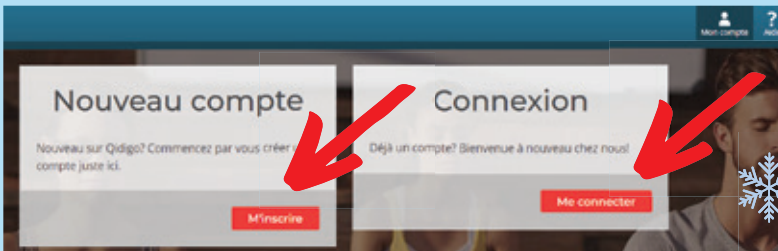
11 Décembre au 10 Janvier 2025

Les inscriptions
ouvrent /
ferment à midi !

01. Allez sur le lien suivant :
<https://www.qidigo.com/login>

02. Cliquez sur « Mon compte »

03. Créez ou connectez-vous à votre compte QIDIGO
Créez votre compte QIDIGO avec l'option « Nouveau compte »
ou simplement vous connecter à votre compte existant avec
l'option « Connexion »



04. Finalisez votre inscription

Il est temps de remplir adéquatement les informations demandées lors de la création de votre compte (adresse postale, numéro de téléphone, etc.) sans quoi la plateforme vous l'exigera au moment de l'inscription.

*** Important de cliquer sur « Mon compte » pour avoir accès à la page de la municipalité de Sainte-Hénédine ainsi qu'aux cours offerts ***

05. Par téléphone

Si vous avez besoin d'un coup de main pour vous inscrire, communiquez avec Patricia Labbé au loisirs-sthe@hotmail.com ou (418) 935-7125



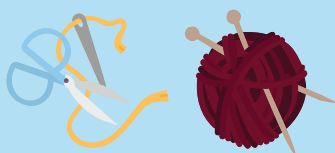
Rencontres des différents groupes

Picasso

Activités artisanales les lundi dès
13h au Chalet des loisirs
(1229 route Sainte-Thérèse).

Informations:

Christine St-Hilaire (418) 935-3514



Cercle des Fermières

Rencontres les mardi dès
13h30 au local des fermières
(1299 route Sainte-Thérèse).

Informations:

Louise Normand (418) 935-3780



Têtes en action

Socialiser tout en s'amusant les
mercredis dès 13h au sous-sol
de la grande salle
(1299 route Sainte-Thérèse).

Informations:

Monique Lessard (418) 935-3841



COURS POUR ENFANTS (PARASCOLAIRE)

BASKET-VOLLEYBALL

Venez apprendre et pratiquer les techniques de volleyball et basketball

Horaire : **Jour 9 sur l'heure du midi**

Clientèle : **4e à 6e année**

Durée : **8 semaines**

Début : **6 février au 22 mai**

Coût : **85 \$**

Lieu : **Gymnase de l'école**

Responsable : **Kathy Tremblay**



MULTISPORTS

Sports d'équipe, entraînements en circuits, sessions de cardio et plus encore, pour un maximum d'amusement et de convivialité
Préparez-vous à voir vos petits s'épanouir et se dépenser comme jamais .

Horaire : **Mercredi midi 11h40**

Clientèle : **5 ans et plus**

Durée : **10 semaines**

Début : **22 janvier au 26 mars**

Coût : **100 \$**

Lieu : **Gymnase de l'école**

Responsable : **École de danse MOVE**



COURS POUR ENFANTS

GIGOTTE

Le cours de Gigotte permet aux jeunes enfants ainsi que leur parent de bouger à travers différents types d'activités sportives.

Horaire : **Dimanche de 9h à 10h**

Clientèle : **4 à 7 ans**

Durée : **6 semaines**

Début : **19 janvier au 23 février**

Coût : **50 \$**

Lieu : **Gymnase de l'école**

Responsable : **Anthony Pomerleau**

Vêtements de sport et espadrilles requis



DANSE ENFANTINE

Pour les enfants qui aime danser et s'amuser.

Horaire : **Lundi 18h00 à 18h45**

Clientèle : **3 à 5 ans**

Durée : **10 semaines**

Début : **20 janvier au 24 mars**

Coût : **100 \$**

Lieu : **Chalet des loisirs**

Responsable : **École de danse MOVE**



HIP-HOP

Les enfants apprendront à bouger sur le rythme du hip-hop.

Horaire : **Lundi 18h45 à 19h45**

Clientèle : **6 ans et plus**

Durée : **10 semaines**

Début : **20 janvier au 24 mars**

Coût : **100 \$**

Lieu : **Chalet des loisirs**

Responsable : **École de danse MOVE**



École de danse
 **MOVE**

COURS POUR ENFANTS

CLINIQUE DE PRÉPARATION DE BASEBALL



Tu aimes le baseball et désires améliorer toutes les sphères de ton jeu? Défensivement, offensivement, course, positionnement et technique de jeu. 10 semaines de 1:15 d'entraînement spécifique au baseball. Améliore ton lancer, ta frappe et ta défensive avec des exercices qui te prépareront à ton été « baseball ».

Horaire : Samedi 10h à 11h15
Clientèle : Enfants 9 à 12 ans
Durée : 10 semaines
Début : 18 janvier au 22 mars 2025
Coût : 100\$
Lieu : Gymnase de l'école la Découverte
Responsable : Marc-Antoine Cyr

CHEERLEADING RÉCRÉATIF

Dans ce cours, les enfants feront l'apprentissage de sauts, de danses, d'acrobaties, de pyramides et ce, au rythme de la musique. Camille va aider vos enfants dans l'apprentissage du sport. Les enfants pourront ainsi performer une petite routine et dépasser leurs limites.

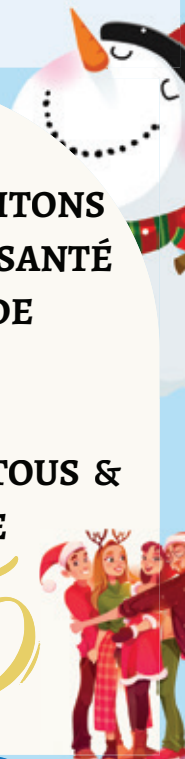
Horaire : Mardi de 18h15 à 19h00
Clientèle : Maternelle 4 ans à 6e année
Durée : 10 semaines
Début : 14 janvier
Coût : 115\$
Lieu : Gymnase de l'école
Responsable : Camille Deblois



NOUS VOUS SOUHAITONS
DE L'AMOUR, DE LA SANTÉ
ET BEAUCOUP DE
BONHEUR!

JOYEUSES FÊTES À TOUS &
BONNE ANNÉE

2025



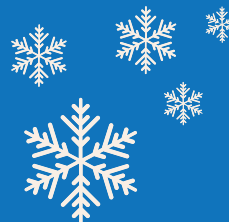
GARDIENS AVERTIS

Cours pour les 11 à 15 ans. Formation de la Croix-Rouge Canadienne. Il permet à votre enfant de développer les compétences indispensables pour garder des enfants en sécurité.

Tu auras besoin:

- Lunch froid
- 2 Collations
- Bébé ou toutou
- Crayon de plomb/stylo et efface
- Surligneur et feuilles lignées

Horaire : Samedi 8 mars
Clientèle : 11 ans et plus
Durée : 8h30 à 14h30
Coût : 55\$
Lieu : Chalet de loisirs
(1229 route Sainte-Thérèse)
Responsable : Alexa Langlois



COURS POUR ADOS ET ADULTES

COURS AUTO-DÉFENSE

Ce cours d'auto-défense pour adultes est offert pour :

- Renforcent la confiance en soi et la capacité à se protéger.
- Prise au sol sécuritaire.
- Chaque membre est encouragé à devenir un ambassadeur des valeurs de respect.

Horaire : Mardi 18h00

Clientèle : 13 ans et plus

Durée : 10 semaines

Début : 11 février au 15 avril

Coût : 230 \$

Lieu : Chalet des Loisirs

Responsable : Gino Lagueux



CARDIO-DANSE

Le cardio-danse pour adulte est fait pour lâcher prise du quotidien et avoir du plaisir!

Horaire : Lundi 19h50-20h50

Clientèle : 13 ans et plus

Durée : 10 semaines

Début : 20 janvier

Coût : 100 \$

Lieu : Chalet des loisirs

Responsable : École de danse
MOVE



École de danse
MOVE

COUNTRY PIJO

Viens apprendre à danser le country avec l'école de danse Pijo country pop.

Horaire : Mardi de 19h15 à 20h15
(Possibilité 20h15 à 21h15 Avancé)

Clientèle : Pour tous

Durée : 10 semaines

Début : 14 janvier au 18 mars

Coût : 115 \$ ou 12\$ à l'entrée

Lieu : Gymnaste de l'école

Responsable : Pijo country pop



COURS INTERMUNICIPAUX

INITIATION À LA MUSIQUE

Viens apprendre à jouer du xylophone avec Alyssa, éducatrice spécialisée, tout en travaillant la confiance en soi.



Horaire : Lundi 17h15

Clientèle : 7-12 ans

Durée : 8 semaines

Début : 27 janvier

Coût : 85 \$

Lieu : Centre communautaire Ste-Marguerite

Responsable : Alyssa Buteau





Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine GOS 2R0

T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30
Jeudi : 10h -12h & 19h-20h30
Samedi 2e : 10h-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine
Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée du 20 décembre 2024 au 7 janvier 2025.
Nous vous souhaitons un très Joyeux Temps des Fêtes et, au plaisir
de vous revoir dès le mercredi, 8 janvier 2025 !

CHUTE À LIVRES : RAPPEL IMPORTANT !

Nous continuons de noter que certains livres se font abîmer dans la chute à livres.

Lorsque vous y déposez des livres, il est très important de les déposer
avec le dos en premier, dirigé vers le bas. Lorsque les livres sont déposés avec la
tranche en premier, ils ont tendance à s'ouvrir et ceci occasionne beaucoup de bris.
L'autre façon de les protéger contre le bris serait de mettre un élastique autour
du livre, surtout pour les livres d'adultes qui sont plus fragiles.

Merci de porter attention !

QUELQUES NOUVEAUTÉS



HEURE DU CONTE

L'Heure du conte aura lieu le
samedi 11 janvier 2025 à
compter de 10h00!
Nous lirons : Pile et Poil de
Carole Tremblay

